



Service Éducation

## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ORGANISATION ET RESPONSABILITES DE CHACUN

### I - Précisions concernant les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- a) L'accueil du matin se déroulera comme auparavant de 7h30 à 8h20 mais dans la salle polyvalente.
- b) La scolarité de 8h30 à 11h30.
- c) La cantine conservera les mêmes horaires
- d) Les heures de classes de l'après-midi **se termineront à 15h45**. Les enfants qui ne participeront ni au péri-éducatif ni au périscolaire pourront sortir sous la responsabilité de l'éducation nationale.
- e) De 15h45 à 16h30, les enfants inscrits au péri-éducatif lors de l'inscription à la cantine seront pris en charge par le personnel communal et répartis dans les locaux pour participer aux différents ateliers.
- f) Les enfants qui participeront au péri-éducatif et qui ne souhaiteront pas rester au périscolaire pourront bien sûr sortir entre 16h30 et 16h40 sous la responsabilité du personnel communal et à condition que les parents ou autres responsables viennent les récupérer à cette heure-là.
- g) Les enfants inscrits au périscolaire passeront directement du péri-éducatif à celui-ci toujours sous la responsabilité de la commune.
- h) L'idée de sortir de l'école à 15h45 et d'y retourner à 16h30 pour le périscolaire n'est pas envisageable.
- i) Le ramassage scolaire pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis ne change pas. Il est maintenu à 16h30. Pas de ramassage scolaire à 15h45.
- j) Le périscolaire se déroulera de 16h30 à 18h30 avec sortie échelonnée à partir de 17 heures.

### II – Précisions concernant le mercredi

- a) Le ramassage scolaire est maintenu le matin à l'heure habituelle – (8heures)
- b) Accueil du matin de 7h30 à 8h20 dans la salle polyvalente.
- c) **Classe de 8h30 à 11h30** (sortie sous la responsabilité du corps enseignant pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et qui ne sont pas inscrits au centre).
- d) Cantine sur le site pour tous les enfants qui le souhaitent.
- e) Ceux qui mangeront à la cantine mais qui ne resteront pas au centre l'après-midi devront être récupérés par les parents ou autre responsable entre 12h 30 et 12h45 au bungalow. Cette sortie sera effectuée sous la responsabilité du personnel communal. **Pas de ramassage scolaire à cette heure-là.**
- f) Après la cantine, les enfants inscrits au centre seront pris en charge pour les activités de l'après-midi de 13h30 à 18h30 par l'équipe d'animation. La possibilité de venir chercher les enfants à partir de 16h30 est maintenue.